

Société. Premier budget participatif de l'Université Caen Normandie

Les étudiants modèlent leur campus

L'UNIVERSITÉ de Caen Normandie a innové cette année en matière de gestion de son budget. Elle a proposé aux étudiants de voter pour leur « premier budget participatif ». L'idée : leur permettre de faire des propositions pour les prochains investissements. Résultat : « Il y aura bientôt des espaces de restauration en libre accès sur le campus, un autre de repos au campus 1, et une distribution de protections hygiéniques durables. »

Onze propositions au vote

Le projet de budget participatif a été lancé en février dernier, un mois durant lesquels les étudiants pouvaient faire 31 propositions pour « améliorer la vie des campus ». « Plus de 200 soutiens ont été apportés à ces différentes propositions, qui touchaient des sujets divers : mobilité, lutte contre la précarité étudiante, bien-être, développement durable... », explique l'université de Caen en ligne (unicaen.fr).

« Durant le mois de mars, une commission dédiée ainsi que les services de l'établissement ont pu évaluer l'éligibilité et la faisabilité des propositions formulées par les étudiants. Une limite de 10 000 euros maximum était notamment fixée, soit un tiers du budget participatif, afin de pouvoir financer au moins trois projets différents. »

« L'université a également été vigilante, est-il précisé, à la possibilité de dupliquer les actions soumises au vote sur plusieurs campus. Ce sont finalement onze propositions qui ont été soumises au suffrage des étudiants à la fin du mois de mars ».

En tout, 1 115 étudiants ont adhéré à la démarche. Le budget participatif ne va pas permettre l'aménagement d'un espace de restauration sur tous les campus. Mais en tant que vice-président des étudiants de l'Université, Théo Lesénéchal a pris un engagement : « Nous allons initier une réflexion pour que ce projet lauréat ne soit pas réalisé qu'au campus 1, mais bien sur l'ensemble des campus de l'université. »

Concernant la distribution de protections hygiéniques, Hélène Bouraïma-Lelong, vice-présidente en charge de la vie étudiante, assure que l'objectif est « de pouvoir apporter une réponse harmonisée et généralisée à l'ensemble des différents campus ».

Les projets doivent être réalisés d'ici un an. Un suivi des réalisations est proposé sur la plateforme « jeparticipe.unicaen.fr ».



La démarche vise à « améliorer la vie des campus. »